BOURSE AUX PROJETS CREDIT MUTUEL - OSV
Année 2024

Dans le cadre du **partenariat entre la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes du Sport Universitaire site de Lyon, la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel et l'Office du Sport Villeurbanne (OSV)**, une bourse aux projets est mise en place.
Les demandes devront porter sur l'organisation de **projets associatifs** et/ou de **manifestations sportives** organisées par les AS se déroulant dans l'académie de Lyon et ouvertes à tous les étudiants.

Les projets devront s'inscrire dans un des cinq axes suivants :

1) **Valorisation de la ligue du sport U et de l'AS**
2) **Pratique féminine**
3) **Actions autour de la santé**
4) **Actions autour du handicap**
5) **Responsabilisation des étudiants**

Seuls les projets validés par l'association sportive (A.S.), affiliée à la FFSU via la LAURASU site de Lyon, représentant l'établissement universitaire, seront étudiés.
Le président de l'A.S. a, à sa charge la vérification du budget soumis à la commission bourse aux projets et se porte garant de la faisabilité de l'organisation ainsi que de ses organisateurs.
Les subventions seront versées à l'A.S. uniquement.

Mode d'attribution des subventions :

- **AS implantées sur le territoire de Villeurbanne** : Accès aux enveloppes Crédit Mutuel et OSV.
  ***Attention** pour l'enveloppe OSV une contrepartie est désormais demandée aux étudiants dont les projets seront soutenus financièrement. Il s'agira de **l'engagement d'être présent** le jour des Foulées de Villeurbanne, le **dimanche 17 mars 2024** (7H30 à 13H30) pour prêter main forte sur l'encadrement des parcours (postes de responsable de secteur, responsable des ravitaillement, signaleurs).*
- **AS hors secteur de Villeurbanne** : Accès à l'enveloppe Crédit Mutuel uniquement

Pour tous les projets, la mise en avant du soutien du Crédit Mutuel et/ou de l'Office des Sports de Villeurbanne est demandée sur tous les supports de communication. Les photos de l'évènement feront apparaître les banderoles des partenaires.

Echéancier :

- Dépôt des dossiers **avant le 12 décembre 2023 à mralfanokalli@sport-u.com**
- Etude des dossiers par la Commission **le mercredi 13 décembre 2023**
- Conditions de mise en paiement des sommes allouées au porteur de projet :

▪ Fiche Bilan de l'action subventionnée à retourner à la LAURASU **dans le mois** qui suit l'évènement **et au plus tard avant fin septembre 2024**.
▪ Factures à hauteur de la subvention allouée. ***Les factures concernant des prestations alimentaires et les frais de déplacement ne sont pas acceptées***.
▪ Retour d'image : Affiche - Flyer - Photos de l'évènement

RENSEIGNEMENTS

COORDONNEES DE LA PERSONNE CHARGEE DU SUIVI DE L'ACTION

NOM: Prénom:

Téléphone:

Adresse électronique:

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ASSOCIATION SPORTIVE

NOM DE L'ASSOCIATION SPORTIVE (en toutes lettres) :

Nombre d'étudiants de l'établissement :

Nombre de licenciés FF Sport U :

Nombre d'enseignants :

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A JOINDRE AU DOSSIER

☐ Le compte rendu de la dernière assemblée générale

☐ Le rapport financier approuvé par l'assemblée générale

☐ Le budget prévisionnel de l'A.S. et **le budget prévisionnel du projet**

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET

Intitulé du projet :

Date:

Lieu :

Nombre de licenciés FF Sport U concernés : Femmes = Hommes =

Nombre de non licenciés concernés : Femmes = Hommes =

Nombre d'équipes ou de participants : Femmes = Hommes =

Nombre d'organisateurs : Femmes = Hommes =

Cette action est-elle soutenue par l'établissement : OUI ☐ NON ☐
Si OUI, comment :

1) CONTENU DETAILLE DU PROJET

2) OBJECTIFS

Mise en place des règles sécuritaires :

Certificat médical exigé: OUI ☐ NON ☐

Médecins, secouristes: OUI ☐ NON ☐
Autres:

BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES	Prévisionnel	RECETTES	Prévisionnel
Dépenses directes affectées à l'action		**Recettes directes affectées à l'action**	
60 - Achats		**70 - Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises…**	
- Achats de prestations de services		- Prestations de service	
- Achats non stockés de matières et fournitures		- Billetterie	
- Fournitures non stockables (eau, énergie)		- Participations des compétiteurs	
- Fournitures d'entretien et de petit équipement		- Vente de marchandises	
- Fournitures administratives		- Produits des activités annexes	
- Equipement			
- Autres fournitures			
61- Services extérieurs		**74 - Subventions d'exploitation**	
- Sous-traitance générale		- Etat	
- Frais fédéraux		- CNDS	
- Locations		- Emplois aidés	
- Entretien et réparation		- Conseil Régional	
- Assurances		- Conseil Général	
- Documentation		- Intercommunalité(s)	
- Divers			
62 - Autres services extérieurs		- Commune(s)	
- Rémunérations intermédiaires et honoraires			
- Publicité et publications		- FSDIE	
- Déplacements, missions		- Fonds européens	
- Frais postaux et de télécommunications		**- BOURSE AUX PROJETS CM - OSV**	
- Services bancaires, autres		- Autre Ligue	
63 - Impôts et taxes		- Comité départemental	
- Impôts et taxes sur rémunérations		- AS (autofinancement)	
- Autres impôts et taxes		- Autres recettes (précisez)	
64 - Charges du personnel			
- Rémunération des personnels			
- Charges sociales			
- Autres charges du personnel		**75 - Autres produits de gestion courante**	
65 – Autres charges de gestion courante		- dont Cotisations	
66 – Charges financières		**76 – Produits financiers**	
67 - Charges exceptionnelles		**77 – Produits exceptionnels**	
68 - Dotation aux amortissement		**78 – Reprises sur amortissements**	
Dépenses indirectes affectées à l'action		**Recettes indirectes affectées à l'action**	
- Charges fixes de fonctionnement		**79 – Transfert de charges**	
- Frais financiers			
- Autres			
Sous total des dépenses		**Sous total des recettes**	
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		**87- Contributions volontaires en nature**	
- Secours en nature		- Bénévolat	
- Mise à disposition gratuite		- Prestations en nature	
- Personnels bénévoles		- Dons en nature	
-		-	
TOTAL DES DEPENSES		**TOTAL DES RECETTES**	

Je soussigné, …… .....Président(e) de l'Association Sportive : ……

Atteste sur l'honneur que les renseignements fournis sont exacts et que l'association sportive mentionnée ci-dessus demande une subvention au titre de la Bourse aux projets Crédit Mutuel - OSV pour un montant de :

_____ euros.

Fait à _____, le _____,

Signature du Président et cachet de l'association sportive :